



Clio. Femmes, Genre, Histoire

23 | 2006

Le genre du sport

Éditorial

Thierry Terret et Michelle Zancarini-Fournel



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/clio/1951>

ISSN : 1777-5299

Éditeur

Belin

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 2006

Pagination : 5-14

ISBN : 2-85816-842-3

ISSN : 1252-7017

Référence électronique

Thierry Terret et Michelle Zancarini-Fournel, « Éditorial », *Clio. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 23 | 2006, mis en ligne le 13 novembre 2006, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/clio/1951>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

Tous droits réservés

Éditorial

Thierry Terret et Michelle Zancarini-Fournel

- 1 Ce numéro est le fruit de la rencontre entre *CLIO, Histoire Femmes et Sociétés*, revue d'histoire des femmes et du genre, et les historiens du sport. S'agit-il d'une stratégie de renforcement et de légitimation réciproque ? Il n'en est rien. Les champs de recherche ne sont pas de même nature : le sport est un objet, le genre un concept devenu catégorie d'analyse. De plus, il est possible d'affirmer, sans naïveté ni arrogance, mais peut-être avec une touche d'optimisme, que l'illégitimité académique qui frappait ces deux secteurs de la recherche historique relève aujourd'hui du passé. Force est toutefois de constater que cette rencontre est tardive, alors même que l'histoire des femmes et l'histoire du sport sont nées à peu près en même temps, au début des années 1970, et que leur commune marginalisation au sein de la discipline historique aurait pu les rapprocher. Pourquoi ?
- 2 D'abord le sport s'est lui-même construit comme une institution masculine. Créé par des hommes et pour des hommes, il constitue, dès ses origines, l'un des milieux les plus favorables à la reproduction de l'ordre du genre et l'un des plus réticents à toute transformation. En France, cette omniprésence du masculin a sans doute constitué un écran pour ses premiers historiens peu avertis, dans un premier temps, des nouvelles catégories d'analyse développées en Amérique du Nord. L'idée même de questionner l'apparente homogénéité du sport ne vient pas à l'esprit. Ce n'est pas un hasard si les deux premiers axes de recherche ont porté sur l'exclusion des femmes et sur la question de la solidarité et de la sociabilité masculines¹.
- 3 Ensuite la première génération des historiens du sport est, pour l'essentiel, masculine², issue du monde de l'éducation physique et/ou dotée d'une importante expérience sportive, ce qui a pu entraîner des effets d'acculturation liés au conservatisme de l'institution. Il est difficile de prendre ses distances vis-à-vis de son objet de recherche lorsqu'on y a été impliqué. Il l'est encore plus lorsqu'il s'agit de dévoiler les ressorts d'une position dominante et de déconstruire un héritage centenaire.
- 4 Enfin, comme le montre l'historiographie³, l'histoire du sport à ses débuts est très influencée par l'histoire des idées et l'histoire sociale, deux secteurs de recherche qui, en

France, marginalisent alors la question des rapports sociaux de sexe. Quand, par exemple, il publie en 1965 son ouvrage pionnier, *De la gymnastique aux sports modernes*, Jacques Ulmann s'attache essentiellement à contextualiser les discours sur le sport et l'éducation physique. Autant l'avouer : l'utilisation massive, depuis le début des années 1980⁴, du genre comme catégorie d'analyse dans les travaux nord-américains d'histoire du sport est à la mesure de sa faible utilisation dans la recherche française. Jusqu'à la fin des années 1990, à l'exception des travaux de Catherine Louveau⁵, les historiens français du sport en sont restés, au mieux, à une histoire du sport féminin⁶. Il faut dire qu'à cette date, le concept de genre n'était pas largement diffusé de ce côté-ci de l'Atlantique. Les travaux sur les relations sociales entre les sexes, le dépassement d'une histoire de la domination, les études sur la masculinité ou sur l'homophobie sont très récents. Ce numéro de *CLIO HFS* reflète donc tout l'intérêt d'une rencontre longtemps différée.

- 5 Mais d'abord, comment définir le sport ? Le sens commun impose la diversité de ses interprétations aux spécialistes des sciences sociales. Pour les uns il se limite à la compétition. Pour d'autres, il intègre les pratiques d'entretien (gymnastique, jogging). Certains l'associent à l'idée d'institution. Lors de sa célèbre enquête de 1988 sur les pratiques sportives des Français, l'Institut National des Sports et de l'Éducation Physique en est venu à poser comme principe que le sport était ce que faisaient les personnes interrogées quand elles disaient faire du sport⁷.
- 6 En fait, la question de la définition du sport a alimenté les débats théoriques des années 1960 et 1970 sans jamais être totalement close. Tandis que Joffre Dumazedier scrutait les contours de ce « loisir » devenu objet légitime de la sociologie⁸, que le « jeu » avait fait l'objet de classifications philosophiques et anthropologiques distinguant l'activité ludique (libre, indépendante, amusante) et ses formes plus ou moins organisées⁹, que le monde anglo-saxon développait au même moment la différence entre *play* et *game*¹⁰, les pionniers de la réflexion sur le sport tentaient d'identifier ce qui caractériserait le sport, au delà du jeu et du loisir. Les inspirations théoriques de ces définitions et classifications puisent alors aussi bien dans la philosophie que dans la psychologie ou la sociologie¹¹.
- 7 Les historiens observent, de leur côté, que le terme de *desport* ou *disport* est utilisé au Moyen Âge, tant en France qu'en Angleterre, pour signifier la distraction, l'amusement. Le *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle* de Larousse définit encore le sport comme un « ensemble d'amusements, d'exercices et de simples plaisirs qui absorbent une portion assez notable du temps des hommes riches et oisifs ». Trois décennies plus tard, le sport commence à désigner des pratiques plus codifiées, plus institutionnalisées (clubs locaux, fédérations nationales et internationales) et donnant généralement lieu à compétitions. Il s'oppose alors à d'autres pratiques dont il se distingue par ses finalités et sa légitimité, qu'il s'agisse des jeux traditionnels ou des gymnastiques à but commercial ou militaire.
- 8 Fort de ce constat, c'est d'ailleurs le poids de l'institution qui amène Jean-Marie Brohm à définir le sport comme « un système institutionnalisé de pratiques compétitives à dominante physique, délimitées, codifiées, réglées conventionnellement dont l'objectif avoué est, sur la base d'une comparaison de performances, d'exploits, de démonstrations, de prestations physiques, de désigner le meilleur concurrent (le champion) ou d'enregistrer la meilleure performance (record) »¹². Partant de bases théoriques très différentes, Pierre Parlebas en arrive à une formulation proche, quand il présente le sport comme « l'ensemble des situations motrices codifiées sous formes de compétition et institutionnalisées »¹³. Plus récemment encore, Donald Guay analyse l'ensemble des discours *sur et dans* le sport pour le définir comme « une activité physique compétitive et

amusante, pratiquée en vue d'un enjeu selon des règles écrites et un esprit particulier, l'esprit sportif, fait d'équité, de désir de vaincre et de loyauté »¹⁴. Mais la définition la plus synthétique et la plus utilisée dans la communauté internationale demeure probablement celle d'Allen Guttmann qui, s'appuyant sur un cadre wébérien, définit le sport comme une activité physique réunissant simultanément sept critères : sécularisation, égalité (opportunité de s'opposer dans les conditions de la compétition), spécialisation des rôles, rationalisation, bureaucratie, quantification et quête du record¹⁵.

- 9 La validité théorique et la pertinence empirique de ce modèle ont fait l'objet de critiques et de vifs débats¹⁶. Surtout, il donne du sport une définition tellement étroite que celui-ci n'intègre plus, par exemple, les pratiques dites « de loisir » ou « d'entretien ». Sans doute serait-il alors préférable d'envisager un élargissement de ses contours et d'y inclure « tout type d'activité physique réalisé dans un but récréatif, hygiénique ou compétitif et dans un cadre réglementaire minimum. En ce cas, seule une définition par forme de pratique et signification sociale (de l'Olympisme aux jeux traditionnels, de la Formule 1 aux échecs, de la compétition aux pratiques d'entretien...) permet de dépasser les contradictions d'une formulation trop extensive »¹⁷. Dans ce numéro de *CLIO HFS*, il a été délibérément choisi de faire du sport un terme générique ne se réduisant pas à des pratiques compétitives, mais permettant, au contraire, d'aborder des activités comme l'alpinisme et la gymnastique d'entretien, les tournois médiévaux et les arts équestres.
- 10 Du choix d'une définition plus ou moins ouverte dépend la conception de la périodisation de l'histoire du sport. Depuis quand est-on fondé à parler de « sport » ? Pour des raisons liées à l'implication de leurs auteurs dans le milieu sportif et à la quête de légitimité qui en résulte, les premiers travaux du début du *xx*^e siècle plaident en faveur d'une continuité historique entre les pratiques anciennes et modernes et appliquent le terme de sport aussi bien aux jeux de l'Antiquité¹⁸ qu'à ceux du Moyen Âge¹⁹. Cette acception du terme trouve des défenseurs jusqu'à une période récente²⁰. En effet, Grecs et Romains ont développé des activités corporelles tels que la lutte, la course à pied ou le lancer de disque, dont les formes gestuelles, voire même les types d'organisation (et l'on pense aux Jeux d'Olympie), pourraient suggérer une continuité entre elles et les pratiques contemporaines. Outre la difficulté à expliquer une rupture historique de 1500 ans entre les sports dits antiques et les sports dit modernes, les opposants à cette thèse relèvent que ces activités ne peuvent être détachées de leur contexte et que, en l'occurrence, les jeux de l'Antiquité relèvent fondamentalement de registres religieux, rituels et guerriers et ne peuvent donc être assimilés aux sports modernes. Toutefois, l'histoire des grandes compétitions grecques, du *vii*^e siècle avant J.-C. jusqu'au *iv*^e siècle, date de leur interdiction, témoigne par exemple d'un processus manifeste de désacralisation, de professionnalisation et d'institutionnalisation qui rend le débat plus complexe qu'il n'y paraît²¹.
- 11 Si certains envisagent une continuité entre les jeux et les sports au fur et à mesure que le degré d'institutionnalisation et de compétition augmente, sans pour autant utiliser le même concept²², la plupart des historiens rejettent à la fois la thèse de la continuité et celle de l'identité de concept. Antiquisants, médiévistes, modernistes et contemporanéistes estiment généralement qu'on ne peut assimiler les activités anciennes aux « sports modernes ». Codification du temps et de l'espace, institutionnalisation, mode de sociabilité ou encore signification sont trop différents pour que le même terme puisse s'appliquer dans tous les cas²³. Reste que si les pratiques « anciennes » diffèrent des pratiques « modernes », il demeure possible de conserver le même mot en précisant ce

qu'il recouvre dans les différents contextes étudiés. Dans ce numéro, nous avons privilégié la diversité des approches, en tentant de couvrir les différentes périodes de l'Antiquité à nos jours. Un défi d'autant plus difficile à relever que l'historiographie du sport reste dans sa très grande majorité une histoire du contemporain et que ceux et celles qui, jusqu'ici, l'avaient abordée pour d'autres périodes que le XIX^e et le XX^e siècles, n'avaient quasiment ja-mais porté un regard *sexué* sur leur objet.

12

13 Ce numéro qui reflète les orientations récentes de l'historiographie du sport et du genre, souhaite également s'affranchir d'au moins trois traditions. La première est théorique. Située au carrefour de l'Histoire et des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, l'histoire du sport s'est construite en étroite relation avec d'autres sciences sociales dont, en particulier, la sociologie. Les perspectives ouvertes par les approches *genrées* n'ont fait que renforcer cette orientation. D'où une prise en compte ici du très contemporain que d'aucun/e/s pourraient juger excessive. D'où, aussi, le choix d'axer la rubrique « actualité de la recherche » sur des approches relevant autant de la sociologie que de l'histoire.

14 L'histoire du sport et du genre, longtemps réduite à une histoire du sport féminin – qui reste cependant présente dans ce numéro comme témoin d'une voie d'émancipation pour les femmes²⁴ – s'est également ouverte à l'histoire des relations entre le féminin et le masculin. Ce faisant, une approche plus spécifique sur les hommes devenait possible. Non que ceux-ci ne soient plus considérés dans leur position de domination, mais la construction de la masculinité par le sport est désormais débattue dans ses multiples formes, ainsi que le relève pleinement, là aussi, la rubrique « Actualité de la recherche ». Il nous a même semblé important, au regard de la dynamique observée sur ces questions au plan international, de présenter dans ce cadre, un article spécifique sur le sport et la masculinité. Il faut noter d'ailleurs que des pionniers de l'histoire du sport comme André Rauch ou Georges Vigarello s'intéressent aujourd'hui aux approches de genre, de la masculinité comme de la féminité, bien au-delà du cadre sportif.

15 Enfin, ne pas s'en tenir à la seule perspective française s'est avéré nécessaire à double titre. D'une part, parce que l'histoire du sport et du genre est bien plus développée en Amérique du Nord qu'en France ; d'autre part parce que la perspective comparative constitue un enjeu théorique majeur en la matière²⁵. Les analyses proposées sur l'Allemagne, l'Italie ou le Canada doivent être lues dans cet esprit.

16 Mais, même si l'on en reste à un contexte national donné, le sport ne peut se conjuguer exclusivement au singulier. « Les » sports présentent sans doute nombre de points communs ; ils n'en possèdent pas moins une autonomie relative²⁶ qui, dans le cas du genre, prend tout son sens. Sport dits « masculins » comme la boxe ou le football, sports dits « féminins » comme la gymnastique d'entretien ou sports moins connotés comme l'alpinisme, les études de cas présentées confirment l'existence de processus et de comportements différents dans chaque institution étudiée. Par ailleurs, les sports ne sont ni pratiqués ni appréciés de la même manière selon le positionnement de chacun en termes de classe et de « race ». D'où l'intérêt de croiser ces catégories avec celle du genre, ainsi que le proposent ici de façon différente Catherine Louveau et Nicolas Bancel.

17 En partie affranchie des lectures convenues de la domination masculine et des analyses souvent trop englobantes sur l'exclusion des femmes et leur laborieuse reconnaissance institutionnelle par les milieux sportifs, l'histoire du sport et du genre opère aujourd'hui

un retour sur les perspectives développées initialement en interrogeant les multiples moyens dont se construisent, de manière dialectique, mais spécifique et nuancée, les relations entre les sexes. Car le sport n'est pas qu'affaire d'institution, de règlement ou de discours : il est aussi et surtout travail sur le corps²⁷, comme le rappelle ici Gertrud Pfister ; il agit sur lui par la pratique, les équipements, les espaces, les vêtements, les images et les imaginaires autant que par l'organisation rationnelle des rapports humains. À ce titre, le sport est sans doute l'un des acteurs historiquement les plus efficaces de la reproduction des hiérarchies de genre... en même temps qu'un formidable moyen, par ses pratiques, de les questionner et de les faire se déplacer.

BIBLIOGRAPHIE

- ARNAUD Pierre, 1987, « La sociabilité sportive. Jalons pour une histoire du mouvement sportif associatif », in Pierre Arnaud (dir.), *Les Athlètes de la République, gymnastique, sport et idéologie républicaine, 1870-1914*, Toulouse, Privat, p. 359-385.
- ARNAUD Pierre et TERRET Thierry (dir.), 1996, *Histoire du sport féminin*, Paris, L'Harmattan, deux volumes.
- BOUET Michel, 1968, *Signification du sport*, Paris, Éditions universitaires.
- BROHM Jean-Marie, 1976, *Sociologie politique du sport*, Paris, éditions Jean-Pierre Delarge.
- CAILLOIS Roger, 1958, *Les jeux et les hommes*, Paris, Gallimard.
- CARTER J.M. et KRÜGER Arnd, 1990 (dir.), *Ritual and Records. Sports Records en Quantification in Pre-Modern Societies*, New York, Wesport, London, Greenwood Press.
- CHAPUS Eugène, 1854, *Le sport à Paris*, Paris.
- CHARTIER Roger et VIGARELLO Georges, 1982, « Les trajectoires du sport, Pratiques et spectacles », in *Le Débat*, 19, février, p. 35-58.
- CORBIN Alain, COURTINE Jean-Jacques, VIGARELLO Georges (dir.), 2005-2006, *Histoire du corps*, Paris, Seuil, collection L'Univers historique, trois volumes.
- COUBERTIN Pierre de, 1922, *Pédagogie sportive*, Paris, rééd. Vrin.
- DAVISSE Annick et LOUVEAU Catherine, 1991, *Sport, école, société. La part des femmes*, Paris, Actio.
- DUMAZEDIER Joffre, 1962, *Vers une société des loisirs ?*, Paris, Seuil.
- DURAND Marc, 1999, *La compétition sportive en Grèce*, Paris, L'Harmattan.
- ELIAS Norbert et DUNNING Éric, 1994, *Sport et civilisation : la violence maîtrisée*, Paris, Fayard.
- GUAY Donald, 1993, *La culture sportive*, Paris, PUF.
- GUTTMANN Allen, 1978, *From Ritual to Record. The Nature of Modern Sports*, New York, Columbia University Press (traduction française à paraître aux éditions L'Harmattan en 2006).
- HUIZINGA Johan, 1951, *Homo ludens. Essai sur la fonction sociale du jeu*, Paris, Gallimard.
- HÉBERT Georges, 1925, *Le sport contre l'éducation physique*, Paris, Vuibert.

IRLINGER Paul, LOUVEAU Catherine et MÉTOUDI Michelle, 1988, *Les pratiques sportives des Français*, Paris, INSEP.

JEU Bernard, 1977, *Le sport, l'émotion, l'espace*, Paris, Vigot.

JUSSERAND Jean-Jacques, 1905, *Les sports et jeux d'exercice dans l'ancienne France*, Paris (reed. Slatkine 1986).

LOUDCHER Jean-François, VIVIER Christian, GOUNOT André, 2001, « *French Sport Historiography : Institutional Aspects* », *Stadion* « Le sport en France de 1870 à 1940. Intentions et interventions » (dir. André Gounot), XXVII, p. 7-21.

LOUVEAU Catherine, 1984, « La forme, pas les formes. Simulacres et équivoque dans les pratiques physiques féminines », in Christian Pociello (dir.), *Sport et société. Approches socio-culturelles des pratiques*, Paris, Vigot.

MAGNANE Georges, 1966, *Sociologie du sport*, Paris, Gallimard.

MERDRIGNAC Bernard, 2002, *Le sport au Moyen Âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

PARLEBAS Pierre, 1981, *Contribution à un lexique commenté en science de l'action motrice*, Paris, INSEP.

ROBERTS, J.M., ARTH M.J. & BUSH, R.R., 1959, « *Games in Culture* », in *American Anthropologist*, 61, p. 597-605.

SALTER Mickaël, 1980, « *Play in Ritual : An Ethnohistorical Overview of Native North America* », in H. B. Schwartzman (dir.), *Play and Culture*, West Point, NY, Leisure Press, p. 70-82.

SARTRE Maurice, 1988, « Sport, gloire, argent : les athlètes dans le monde grec », *L'histoire*, 111, p. 8-15.

TERRET Thierry (dir.), 1996, *Histoire des sports*, Paris, L'Harmattan.

TERRET Thierry, 2006, « Sport », in Bernard Andrieu (dir.), *Dictionnaire du corps en sciences humaines et sociales*, Paris, éditions du CNRS.

THÉBAUD Françoise, 1998, *Écrire l'histoire des femmes*, Fontenay aux Roses, ENS Éditions.

THÉBAUD Françoise, 1992, *Histoire des femmes en Occident*, tome V : « Le xx^e siècle », Paris, Plon (2^e éd. 2002).

THIBAUT Jacques, 1972, *Sports et éducation physique, 1870-1970*, Paris, Vrin.

THUILLIER Jean-Paul, 1996, *Le sport dans la Rome antique*, Paris, Errance.

ULMANN Jacques, 1965, *De la gymnastique aux sports modernes*, Paris, Vrin.

VANHOVE Doris, 1992, *Le sport dans la Grèce antique. Du jeu à la compétition*, Bruxelles, Société des expositions du Palais des Beaux-Arts.

VERTINSKY Patricia, 1994, « *Gender Relations, Women's History and Sport History : A Decade of changing enquiry, 1983-1993* », *Journal of Sport History*, 21, p. 1-58.

NOTES

1. Louveau 1984 ; Arnaud 1987.

2. Par exemple Gilbert Andrieu, Pierre Arnaud, Jean-Marie Brohm, Bertrand During, Christian Pociello, André Rauch, Jacques Thibault, Jacques Ulmann ou encore Georges Vigarello, pour ne citer que les plus connus.
3. Loudcher, Vivier, Gounot 2001.
4. Vertinsky 1994.
5. Davisse et Louveau 1991.
6. Les deux volumes coordonnés par Arnaud et Terret en 1996 sont assez révélateurs de ce niveau d'analyse. Voir Thébaud 1998 pour l'histoire de l'introduction du *Gender* dans la discipline historique.
7. Irlinger, Louveau, Métoudi 1988.
8. Dumazedier 1962.
9. Huizinga, 1951 ; Caillois, 1958.
10. Roberts, Arth et Bush 1959. Les deux termes sont traduits en français par le même mot : jeu.
11. Jeu 1977 ; Magnane 1966 ; Bouet 1968.
12. Brohm 1976.
13. Parlebas 1981.
14. Guay 1993.
15. Guttman 1978.
16. Carter et Krüger 1990
17. Terret 2006.
18. Coubertin 1905.
19. Jusserand 1905.
20. Thuillier 1996 ; Durand 1999 ; Merdrignac 2002.
21. Sartre 1988.
22. Salter 1980.
23. Voir pour la France, Chartier et Vigarello 1982. Cf. aussi Elias et Dunning 1994.
24. Voir l'article de Cécile Ottogalli dans ce numéro.
25. Thébaud 1992.
26. Terret 1996.
27. Corbin, Courtine, Vigarello 2005-2006.